

Chargé(e) de communication numérique

PRÉAMBULE

Cette consultation vise à conclure un marché public de prestation de services avec un professionnel indépendant (micro-entrepreneur, entreprise individuelle, société ou agence). Le titulaire organise librement ses méthodes et son temps de travail. Il peut exercer pour d'autres clients et facturer ses prestations. La Commune définit les résultats attendus, le calendrier des manifestations et valide les contenus avant diffusion.

Cabannes organise chaque année entre 15 et 30 manifestations festives, culturelles et sportives, portées par le service Vie associative, Culture, Communication, Festivités et Sports (VACC). Le service porte également une actualité continue : saison culturelle, vie associative, manifestations et informations pratiques.

Pour renforcer la visibilité de ces temps forts et nourrir ses canaux numériques, la Ville souhaite s'appuyer dès le 1^{er} décembre 2026 sur un prestataire spécialisé, capable de concevoir, couvrir et produire des contenus prêts à publier.

01 OBJET DE LA PRESTATION

Le titulaire assure, dans le cadre d'un forfait annuel de 500 heures/13 mois, (du 1^{er} décembre 2026 au 31 décembre 2027), la production des contenus de communication numérique relatifs à l'ensemble des événements communaux et à l'actualité du service VACC (culture, vie associative, sports, communication institutionnelle du service) : conception des supports, couverture des événements, rédaction, livraison de contenus prêts à publier, puis bilan.

02 MISSIONS CONFIÉES

Planification

- Élaborer, avec le service VACC, un calendrier éditorial annuel décliné par manifestation (avant, pendant, après).
- Participer à une réunion de calage mensuelle et, si nécessaire, aux réunions de préparation des événements majeurs.

Création graphique

- Concevoir affiches, flyers, programmes, visuels réseaux sociaux (tous formats), bannières web et visuels pour écrans d'affichage.
- Respecter strictement la charte graphique de la Ville et fournir les fichiers sources.

Rédaction

- Rédiger les publications, articles du site, communiqués de presse et contributions au bulletin municipal.
- Adapter le ton et le contenu à chaque canal et à chaque public, dans un français irréprochable.

Couverture des manifestations

- Être présent(e) sur les manifestations programmées, y compris en soirée, le week-end et les jours fériés.
- Réaliser photos et vidéos courtes (réels, stories), et transmettre en cours d'événement, lorsque la manifestation le justifie, des contenus immédiatement exploitables par le service.

- Couvrir, dans la limite du volume dédié, les autres temps forts du service : spectacles, expositions, compétitions, événements associatifs, inaugurations.
- Livrer une première sélection prête à publier dans les 2 h et le reportage complet sous 24 h.

Préparation des publications

- Préparer des publications « clés en main » pour chaque canal municipal (Facebook, Instagram, site internet : texte, visuels aux bons formats, mots-clés, mentions, textes alternatifs et proposition de date de diffusion).
- Déposer les contenus pour validation, dans l'espace partagé du serveur de la Commune avant toute publication.
- Proposer un calendrier de programmation afin que le service puisse planifier les diffusions à l'avance, y compris en soirée et le week-end.

Bilan et archivage

- Transmettre un relevé mensuel des interventions et, à partir des statistiques communiquées par la Commune, une analyse trimestrielle des performances (portée, engagement, abonnés).
- Remettre en fin d'année un bilan annuel et une photothèque classée, légendée et libre de droits pour la Ville.

03 PROFIL ET COMPÉTENCES ATTENDUS

Compétences indispensables	Atouts appréciés
■ Graphisme : maîtrise d'un outil professionnel (Affinity) ; Canva Pro accepté en complément. ■ Rédaction : écriture web, communiqués, sens de la formule, orthographe sans faille. ■ Expérience auprès d'une collectivité, d'une association ou d'un organisateur d'événements. ■ Communication numérique : Meta Business Suite, formats et algorithmes des réseaux, statistiques, gestion de site. ■ Photo et vidéo : prise de vue en conditions événementielles (nuit, foule) et montage court.	■ Connaissance des règles propres à la communication publique : neutralité, droit à l'image, RGPD. ■ Notions d'accessibilité des contenus (sous-titrage, textes alternatifs, facile à lire).
Disponibilité : Le titulaire doit être en mesure d'intervenir sur les créneaux des manifestations, majoritairement en soirée, le week-end et les jours fériés. Le calendrier prévisionnel mensuel est communiqué le mois précédent suivant l'actualité des événements.	

04 CONDITIONS D'EXÉCUTION

Durée et volume

Le marché court de sa notification, prévue au 1^{er} décembre 2026 au 31 décembre 2027. Le volume forfaitaire de 500 heures est réparti sur la période.

Le temps de déplacement n'est pas décompté du volume horaire et les frais kilométriques ne seront pas pris en charge

Moyens

La Commune transmettra ses éléments de la charte graphique et sa photothèque, ouvrira un espace de dépôt partagé et désigne un interlocuteur unique au sein du service VACC.

Validation des contenus

Tout support est soumis à validation de la Commune avant diffusion, selon un circuit précisé au début de la prestation. La décision de publier, le moment de la diffusion et la modération des commentaires relèvent exclusivement du service VACC.

En période préélectorale et électorale, les contenus respectent strictement les règles de neutralité de la communication institutionnelle.

Propriété intellectuelle et droit à l'image

Les créations graphiques, photos, vidéos et textes réalisés dans le cadre du marché font l'objet d'une cession à la Commune des droits patrimoniaux (reproduction, représentation, adaptation), pour tous supports, sans limitation de durée, dans le prix du marché. Le titulaire recueille les autorisations nécessaires des personnes photographiées, avec une vigilance particulière pour les mineurs.

05 MODALITÉS FINANCIÈRES

Paiement : à terme échu, après service fait, par virement du trésor public, dans un délai de 30 jours, après dépôt de la facture sur la plateforme Chorus Pro.

06 CANDIDATURE

Critères de sélection

Valeur technique	60 %
Qualité du portfolio (graphisme, photo, vidéo, rédaction)	20 %
Note méthodologique : organisation, circuit de validation, délais de livraison, format des contenus prêts à publier	10 %
Capacité de réactivité et de couverture des créneaux soir, week-end et jours fériés	30 %
Montant	40 %

La Ville se réserve la possibilité d'auditionner les candidats les mieux classés et de négocier avec eux.

Calendrier de la consultation

- Publication : **12 Octobre 2026**
- Date limite de réception des offres : **13 Novembre 2026**
- Auditions éventuelles : **du 18 au 25 Novembre 2026**
- Notification et démarrage : **1^{er} Décembre 2026**

Pièces à fournir

- Proposition financière détaillée : montant forfaitaire (500 heures), tarif horaire TTC
- Note méthodologique : organisation, délais de livraison, circuit de validation, présentation des contenus prêts à publier, gestion des créneaux simultanés.
- Portfolio d'au moins 5 réalisations récentes, dont des contenus réseaux sociaux et un reportage événementiel.
- CV ou présentation de l'équipe, avec références.
- Avis de situation SIREN ou extrait Kbis, attestation de vigilance URSSAF de moins de 6 mois, attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

Envoi des candidatures et renseignements

Par courriel à responsable.vacc@mairie-cabannes.fr,

Objet : « Prestation communication numérique 2027 –

Contact : Service VACC – Mairie de Cabannes, Place de la Mairie, 13440 Cabannes – **06 72 57 89 70**